



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Femmes-Hommes du Grand Est

Préfecture du Grand Est

5 Place de la République 67073 STRASBOURG

Courriel : drdfe@grand-est.gouv.fr

www.bas-rhin.gouv.fr

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/>



MISSIONS

DE LA DIRECTION RÉGIONALE

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes pilote et coordonne, sous l'autorité du Préfet de région, la politique publique interministérielle et régionale relative aux droits des femmes et à l'égalité, définie par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

À ce titre, la direction définit une stratégie régionale en faveur de l'égalité, qui vise à développer une approche intégrée et transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes, en mobilisant l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs autour de programmes d'actions.

La DRDFE coordonne et anime le réseau déconcentré des déléguées départementales, qui mettent en œuvre la politique publique dans les 10 départements de la région.

En plus de la déclinaison des politiques nationales, la DRDFE initie des actions à portée régionale, coordonne et organise des actions de terrain dans plusieurs domaines : emploi, formation, travail, politique de la ville, éducation, social, santé, violences, culture, sport, etc. en lien avec différents acteurs. Elle favorise la dynamique associative dans le Grand Est par le biais de collaborations et de soutien financier.

L'équipe de la DRDFE du Grand Est compte une directrice régionale, une directrice régionale déléguée, des déléguées départementales, une cadre de gestion.

CHIFFRES

DANS LA RÉGION GRAND EST

En 2022, on estime à environ 2 840 233 le nombre de femmes dans le Grand Est, soit 51,25 % de sa population.

Dans la vie sociale, économique et professionnelle

Le taux d'activité féminin est moins élevé qu'au niveau national, celui-ci étant de 70,1 % (76,7 % pour les hommes). De plus, les conditions d'emploi pour les femmes sont plus précaires puisque seulement 56,6 % des femmes ont un emploi à temps plein à durée indéterminée contre 73,5 % des hommes.

Les inégalités salariales fortes placent le Grand Est parmi les régions de métropole où les écarts de salaires sont les plus importants (20,2 %). Il en est de même pour les retraites. Néanmoins, les niveaux de vie diffèrent fortement entre les départements, avec un taux de pauvreté très variable allant de 19,3 % dans les Ardennes à 12 % dans le Bas-Rhin (soit en dessous de la moyenne nationale de 14,7 %).

Les difficultés de mobilité dans les zones rurales accentuent les difficultés à s'insérer socialement.

Les activités prostitutionnelles sont importantes, notamment du fait de la position géographique de la région : transfrontalière à des pays légalistes.

Dans le cercle familial

Les violences faites aux femmes sont réelles (136 féminicides en France en 2024 dont 7 en Grand-Est). Bien que le Grand Est ne se positionne pas dans les régions les plus touchées par les violences sexuelles et sexistes, la situation reste préoccupante.

LES AXES

D'INTERVENTION

L'égalité entre les femmes et les hommes est réalisée en droit et de nombreux progrès sont régulièrement constatés mais l'égalité réelle entre les sexes n'est pas atteinte. La réduction des inégalités entre les sexes et la garantie d'accès des femmes à leurs droits sont donc des préoccupations prioritaires.

La politique de l'État s'inscrit dans le cadre des engagements de la France comme ceux européens. Elle s'attache à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la République, en faveur de l'émancipation des individus et de l'égalité sans distinction de sexe ou de genre.

La programmation interministérielle pour les droits des femmes et l'égalité

Toutes et tous égaux - Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027

Le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 vise à poursuivre la politique volontariste portée par l'ensemble du Gouvernement depuis 2017. Présenté par la Première ministre et par la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023, il se décline en 160 mesures réparties en quatre axes prioritaires, qui orientent l'action des ministères sur les prochaines années :

- Axe 1 : Lutte contre les violences faites aux femmes
- Axe 2 : Santé des femmes
- Axe 3 : Égalité professionnelle et économique
- Axe 4 : Culture de l'égalité

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

NOS OBJECTIFS

- Former à la prévention contre toutes les violences dans tous les domaines
- Lutter contre les atteintes à la dignité des personnes
- Accompagner les victimes de violences
- Soutenir les femmes en parcours de sortie à la prostitution
- Prendre en charge les auteurs de violences afin de lutter contre la récurrence

Agir pour la santé des femmes

NOS OBJECTIFS

- Informer sur la santé affective, relationnelle et sexuelle des femmes
- Lutter contre la précarité menstruelle
- Mieux prendre en charge les problématiques spécifiques de santé des femmes

Promouvoir l'égalité professionnelle

NOS OBJECTIFS

- Favoriser la mixité des formations et des emplois
- Accompagner l'accès ou le retour à l'emploi
- Soutenir les femmes entrepreneures à la création et à la reprise d'entreprise
- Permettre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Développer des moyens permettant l'articulation des temps de vie
- Prendre en compte les problématiques particulières des femmes en situation de monoparentalité

Construire une culture de l'égalité

NOS OBJECTIFS

- Sensibiliser aux stéréotypes de genre
- Favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique et associative
- Promouvoir l'éducation au respect et à la mixité chez les jeunes
- Valoriser la place et la visibilité des femmes dans le sport et la culture

L'ÉQUIPE

de la Direction Régionale

Célia CAUMONT

Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité

celia.caumont@grand-est.gouv.fr

Caroline FINK

Directrice régionale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

caroline.fink@grand-est.gouv.fr

XXXXXXXXXX

Cadre de Gestion

Les Délégations

Départementales aux Droits des Femmes et à l'Égalité

08 – Ardennes

DDETS 08 – Anne-Marie MORAIS
1 place de la Préfecture
08000 Charleville-Mézières Cedex
anne-marie.morais@ardennes.gouv.fr
03.10.07.33.70

10 – Aube

DDETSPP 10 – Karine SOUTHON-BASTARD
2 rue Fernand Giroux
10025 Troyes Cedex
karine.southon-bastard@aube.gouv.fr
03.25.71.83.00

51 – Marne

DDETSPP 51 – Laetitia MILLET
Cité Administrative Tirlet
7 rue de la Charrière
51011 Châlons-en-Champagne Cedex
laetitia.millet@marne.gouv.fr
03.51.37.63.19

52 – Haute-Marne

DDETSPP 52 – Nomination à venir
89 rue Victoire de la Marne
52011 Chaumont Cedex
03.52.XX.XX.XX

54 – Meurthe-et-Moselle

DDETS – Nomination à venir
45 rue Sainte Catherine
Bâtiment P1 – CS 70 708
54064 Nancy Cedex

55 – Meuse

DDETSPP – Marie-Laure INGADASSAMY
11 rue Jeanne D'Arc – CS 50612
55000 Bar le Duc
marie-laure.ingadassamy@meuse.gouv.fr
03.29.77.42.21

57 – Moselle

DDETS – Marie-Laure VAUTRIN
1 rue du Chanoine Collin
57036 Metz Cedex 1
marie-laure.vautrin@moselle.gouv.fr
03.87.21.54.45

67 – Bas-Rhin

Préfecture du Bas-Rhin - Sophie BOHN
5 Place de la République
67073 Strasbourg Cedex
sophie.bohn@grand-est.gouv.fr
06.98.95.15.22

68 – Haut-Rhin

DDETSPP – Arnela MAUCHAMP
Cité Administrative – Bâtiment C
68026 Colmar Cedex
arnela.mauchamp@haut-rhin.gouv.fr
03.89.24.83.52

88 – Vosges

DDETSPP – Carine PEZERAT
4 avenue du Rose Poirier
88000 Épinal
carine.pezerat@vosges.gouv.fr
03.29.68.48.06